

Compte rendu de la séance du Comité M.E.D Section Suisse du 1.6.2004

Présentes (5): Annie Corsini, Hélène Lascours, Françoise Desson, Paule Kimotonge, Judith Kirorei.

Représentées (3) : Dorothee Schulte par procuration à Annie Corsini,
Michèle Chaudet par procuration à Françoise Desson,
Rose Kirorei par procuration à Judith Kirorei

Excusé (1) : Ledama Olekina

Selon l'ordre du jour les sujets suivants ont été traités :

Situation financière : Le compte BCGe de l'association contient environ 2500 CHF à ce jour. Ces prochains jours un montant conséquent (1500 CHF) devrait être versé au compte NBK de MED au Kenya pour couvrir les frais du 2^e terme des parrainages de donateurs privés. A ce jour 15 parrainages privés sont actifs à travers notre association (en plus de 35 provenant de la Fondation « BNP Paribas Suisse » mais lesquels n'entrent pas dans notre comptabilité. MED Kenya est responsable de les comptabiliser).

Situation de membres : L'association compte 27 membres. Parmi eux, il y a des membres donateurs (ayant des parrainages) des membres bienfaiteurs (prof. des Collèges collaborant avec le projet 1 arbre -1 enfant) ainsi que des personnes ayant rendu de grands services à l'association (création du site Web ou autre activité de sponsoring).

Les cotisations annuelles, comme convenu à notre réunion précédente, vont permettre d'équiper des petites écoles primaires de la région Maasai en livres. Nous avons déjà donné à notre membre Rose Kirorei 80.- pour acheter des livres et les offrir à l'école primaire de Ololulunga, il y a une semaine.

Le site web, démarré le 15 Mars 2004 a actuellement une fréquentation de 21 visites / jour, soit 656/mois. Pas si mal pour un petit site amateur représentant notre association et nos actions !

Commandes d'artisanat Massai à travers le web.

A l'heure actuelle nous avons reçu 6 commandes internationales d'un montant de 220 Euro en total et un parrainage en école primaire en provenance de Québec.

Les groupes de femmes Maasai :

Nous continuons à soutenir les 2 groupes de femmes formées pour lutter contre l'excision dans la région de Narok. De l'argent a déjà été retourné à ces groupes, après l'exposition de photos à Palexpo, lors de la Foire de Genève en Novembre 2003, et la vente de l'artisanat Maasai. Un groupe de femmes a acheté une vache pour sa communauté! Des efforts d'épargne sont nécessaires, si nous voulons que les femmes aient un jour un capital suffisant pour lancer une activité plus importante (comme un moulin à maïs).

Proposition de ressourcement financier afin de continuer la campagne contre l'excision :

Annie Corsini développe l'idée de tourisme humanitaire (des touristes financent une expédition sur le terrain et y participent de façon active). Nous attendons de la part de Lilian Kina un budget approximatif par expédition, afin de proposer cette prestation sur le site WEB à un public international. Ces prochains jours, des corrections, suggestions et autres idées pourraient être rajoutés au texte que la Présidente va envoyer à tous les membres du Comité.

Sur le principe de promouvoir un tourisme humanitaire, nous avons voté à l'unanimité OUI.

Le projet contre les MGF et le partenariat avec MED à Narok.

Annie Corsini explique pourquoi le projet « STOP aux MGF », mené depuis Genève, financé par « MED section Suisse » et s'adressant aux femmes Maasai, a tout intérêt à être indépendant de la structure fonctionnelle de MED au Kenya. Lilian Kina est une employée de MED section Suisse et pour l'instant sa fonction ainsi que tout le travail bénévole que fournissent les autres membres du comité sont amplement suffisants pour mener les activités liées au projet. Nous pensons donner plus de responsabilités à Lilian, car son salaire est parmi les meilleurs au Kenya. Nous n'avons pas besoin pour ce projet d'un Directeur Exécutif ni d'un Directeur Financier. Tous les fonds que nous récoltons devraient être utilisés à 100% pour le projet et non pas pour l'infrastructure de MED. Par ailleurs au niveau du management, nous préférons rester dans une structure souple, coopérative, collégiale ou des décisions rapides peuvent être prises dans des situations d'urgence rencontrées sur le terrain et où le comité de « MED section suisse » restera l'organe de prise de décisions.

La proposition de la Présidente étant rejetée par M. Ledama Olekina, à savoir

1) la gratuité complète du projet vis-à-vis des frais administratifs conclus et décidés par MED et

2) que le projet soit géré démocratiquement par des femmes (comité de MED section Suisse, Lilian Kina et autres femmes Maasai à Narok),

nous avons décidé à l'unanimité de garder ce projet en dehors de la structure administrative de MED afin de lui donner une efficacité optimale.

Notre décision sera à rediscuter d'ici une année, à la lumière des résultats obtenus. Rien donc n'est définitif mais, nous pensons que cette décision est pour l'instant la plus appropriée.

M. Koitamet Olekina et M. Ledama Olekina gardent un rôle consultatif à la bonne démarche du projet, cependant sans aucun droit de veto. M. Ledama Olekina en tant que membre du comité MED suisse sera informé régulièrement du bon déroulement du projet. Toute aide, suggestion, ou autre soutien de la part de MED Kenya est la bien venue dans le cadre de ce projet qui reste pour l'instant sous la direction de « MED section suisse », soit une gestion assurée par le comité qui est à majorité féminine.

Mme Judith Kirorei nous a expliqué longuement les spécificités de la culture Maasai. Elle soutient que si on veut être vraiment efficace, il faut qu'on garde le choix des actions entreprises sous contrôle et management féminin. Les MGF étant une affaire de femmes, nous sommes (femmes Maasai et femmes de MED section Suisse) les plus aptes à les comprendre et à y intervenir.

Emission radio en Massai :

Au sujet de l'émission radio diffusé par KBC en Massai à l'intention de femmes avec un contenu sur la santé, le SIDA, les MGF, la condition féminine etc. et après débat sur la question, à savoir, mentionner le nom de MED et payer 10000 ksh /émission (200 CHF) comme taxe de publicité ou bien diffuser gratuitement et sans mention du nom de MED, nous avons décidé la version la moins onéreuse, soit sans mention du nom de MED.

Paule Kimotonge propose une solution intermédiaire, c'est-à-dire, parler pendant une émission entière au sujet de MED (présenter ce qu'il fait, ses programmes, actions etc.) et ensuite ne plus jamais en parler (émission diffusées gratuitement par KBC).

Au sujet de la recherche de fonds pour l'émission radio, la majorité s'est exprimée favorablement à l'idée de recourir à des dons privés de la part de femmes occidentales, en leur donnant la possibilité de financer des émissions (1000 ksh (20 CHF) le coût de production d'une émission radio de 15 min) mais sans mentionner le nom du sponsor. La présidente avait suggéré de citer le prénom du donateur. Les membres du comité n'ont pas trouvé pertinente cette option.

Les personnes que nous employons à Narok :

Nous employons 2 personnes à Narok : le coordinateur local du projet, Mme Lilian Kina, dont le salaire est parmi les meilleurs au Kenya pour la profession et Dennis pour s'occuper de l'expédition de commandes de « bracelets de solidarité ». Le volume de commandes ne justifiant pas un salaire de plus, nous avons décidé que dans l'avenir c'est Mme Kina qui devrait se charger de cette fonction.

Voyage de la Présidente en Février 2004 au Kenya :

Le dernier voyage de la Présidente à MED Narok ainsi que les futurs voyages de coordination au Kenya passeront à travers la comptabilité de l'association en fournissant toutes les pièces comptables exigées.

Les parrainages :

Madame Hélène Lascours intervient au sujet des parrainages. Elle demande un meilleur suivi des enfants parrainés (photos, 2 lettres par année etc.) faute de quoi les donateurs privés se tourneront vers une autre association, et elles sont légion en Suisse, avec lesquelles nous sommes en concurrence permanente

Ceci n'est pas dans la procédure de MED, cependant Mme Lilian Kina devrait faire un effort de suivi dans ce sens. Il est également souhaitable que les enfants sachent QUI remercier (son prénom) et s'adresser à lui directement et non seulement à MED dont le rôle est bien évident. En somme assurer dans l'avenir un meilleur contact, plus transparent et plus fidèle entre parrains et enfants parrainés.

Mme Lascours s'est également questionnée au sujet des bourses que nous envoyons à MED. Maintenant que le cours de change CHF/KSH est en faveur du Franc Suisse, la même bourse (400 ou 600 /an) envoyée comme les années précédentes laisse une plus grande somme en ksh. Comment est utilisé ce surplus chez MED ?

Réponse de la Présidente : nous allons envoyer la somme effective dépensée et non la somme budgétée, en faisant l'équivalence en ksh. Le surplus (s'il y en a) restera dans le compte de l'association « MED section Suisse » et sera utilisé pour des cas urgents en tant que réserve. La réponse satisfait les membres du comité qui l'accepte à l'unanimité.

Divers

Nous avons débattu le sujet de l' « Agreement » signé par le père avant qu'on octroie à sa fille une bourse d'école. Ceci étant bien sûr valable pour les fillettes non encore excisées. Mme Judith Kirorei nous explique la mentalité de ses compatriotes à savoir, l'engagement par écrit ne signifie pas grande chose pour un Maasai. Nous sommes dans une culture orale et seulement une promesse donnée en présence d'autres Massai, voire devant de personnes plus âgées est la seule garantie de tenir parole. Mme Lascours plaide également la cause de fillettes qui, si jamais le père ne tient pas parole, seront doublement lésées : ayant subi la MGF et en plus privées d'éducation ! Nous avons décidé à l'unanimité de ne pas appliquer l'agreement mais de le remplacer par une forme de promesse, en présence de Maasai plus âgés. Judith

propose le père de Lilian (Livingstone Olekina) ainsi que son propre père (Ole Kirorei). Nous mandaterons Lilian pour prévoir une procédure solennelle de promesse en présence de représentants de la communauté Maasai.

Nous nous sommes séparées en promettant de refaire une séance en fin d'été, chez un autre membre du comité.

La secrétaire

Françoise Desson-Genevois

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.